CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 29 juin 1888. — Indications pour la Louisiane: vents légers et frais du sud; beau temps; température stationnaire.

Température du 28 juin 1888.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens.
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	84	28
Midi	90	32
2 P. M.	92	33
6 P. M.	88	30

MARIAGES NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Henry E. Alberstadt à Mlle Louise Siegel.
Charles E. Brakenridge à Mlle Laura E. Bowman.
James Glass à Mlle Lizzie Davis.
Ludwig G. Fritz à Mlle Caroline M. Heintz.
George C. Nelsen à Mlle Hettie Smith.
Amedee Peting de Pragnoz à Mlle Lucy F. Gray.

Naissances.

Mme Charles Delger, un garçon.
Mme Thos. M. Smith, une fille.
Mme Hermann Miester, jumeaux.
Mme James Sherrod, un garçon.
Mme John Dobeny, un garçon.
Mme John Morey, une fille.
Mme George Schrempp, un garçon.
Mme Domenicio Aderno, une fille.

Décès.

Veuve Bridget Chene, 65 ans, 345 rue Rochebiave.
Philippe Vezin, 22 ans, Asile Français.
Joseph Johnson, 56 ans, rue Marengo, près Pitt.
Carl Kahlstadt, 23 ans, 109 rue North Derbigny.
Albert A. Armstrong, 14 mois, 45 rue Toulouse.
Geo. F. Newman, 2 ans, 285 rue des Champs-Elysées.
James J. Meister, 4 mois, 85 rue Port.
Veuve Charlotte Rindt, 73 ans, 197 rue Tremé.
Alphonse Tertrou, 58 ans, 120 rue Conti.
Marguerite Le Vasseur, 10 ans, 596 rue Moralès.
Arthur Claiborne, 46 ans, Louisiana Retreat.
David Paquet, 5 mois, 1515 rue Tchoupitoulas.
Eliza Robinson, 43 ans, 237 rue Octavia.
Arthur Eustis, 40 ans, paroisse St. Tammany.
Edgar A. Breaux, 2 mois, 48 rue Race.
Betsy Francis, 9 jours, coin Espagne et Girod.
Rebella Ecaille, 14 jours, 163 rue des Ursulines.
Frank Basile, 3 jours, coin Constance et General Taylor.
Adele Haley, 1 an, 34 rue Milan.
Benj Herzberg, 27 ans, Infirmerie Touro.
Ines Scanell, 7 mois, 67 Palmyre.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

Erminia Wadsworth à Eliska Stewart, un terrain borné par les rues Front, Gaiennie, Peters et Erato, $3,150.

Charles Carroll à Mlle Louise Lovis, un terrain borné par les rues Robert, Upperline, Prytanée et Pitt, $300.

Alfred Damarin à Daniel O'Sullivan, un terrain borné par les rues Union, Français, Marais et Urquhart, $300.

John Lucas à Patrick Bean, un terrain borné par les rues Julie, Bassin, Franklin et Girod, $975.

William Evans Jr à John Mahner, un terrain borné par les rues Baronne, Dryades, Jena et Cadiz, $300.

Mme Christine Rehm à John Hillman Jr, un terrain borné par les rues Jackson, Willow, Philip et Clara, $700.

Simon Gumbel au New Orleans Cotton Press Association, un terrain borné par les rues Front, Terpsichore, Peters et Thalie, $105,000.

Mme E. Eggermann à John McGrow, un terrain borné par les rues Hurst, Benjamin, State et Webster, $1,750.

La même à Walter H. Hoffman, un terrain borné par les rues State, Hurst, Benjamin et Webster, $1,550.

Cour Civile.— Chas C. Landry contre ses créanciers—Cession de propriété. Actif, $1225, passif, $2,806 68. Réunion des créanciers le 11 juillet devant Benjamin Ory.

Perseverence Fire Co No 13 contre la ville pour $5011. Maintien de la prescription et jugement rendu en faveur de la ville.

Paul Rousset et frères contre leurs créanciers. Ils sont déchargés avec les défendeurs.

Mme Marie E. Davis contre William C. William, son mari. Le divorce est prononcé.

Amelia O'Harn contre Alexandre Lafrance. Même décision.

Thos. P. Leathers contre A. J. Sweeney. Jugement en faveur du défendeur.

Veuve Geo. Hers contre Henry Faichler. Jugement contre le défendeur.

Succession Jos Llula, jugement en faveur des demandeurs, réglant la demande d'annulation du testament.

Union Furniture Co. contre la N. O. Ins Co., jugement en faveur de celle-ci.

E. M. Damluison contre A. L. Badger, jugement en faveur du demandeur pour $1,395.

Deuxième cour du recorder. —John Lewis, accusé d'avoir blessé à coups de couteau, le 23 mai dernier, au No 268 de la rue de la Douane, une négresse du nom de Birdie Taylor, a comparu devant le juge Dreux, qui a fixé son cautionnement à $1,000, faute desquels il a été renvoyé en prison.

Banque du Commerce.—Le bureau des directeurs de cette banque vient de choisir en remplacement de M. Benjamin S. Michell, décédé, M. Wm P. Nicholls, pour remplir les fonctions de président pour lesquelles le désignaient ses capacités multiples. A peine âgé de 30 ans, M. Nicholls qui est un proche parent du gouverneur, a déjà rempli depuis 1883 à la Banque Nationale les importantes fonctions de caissier. La façon dont il s'en est acquitté est pour la Banque du Commerce une preuve de l'excellente acquisition qu'elle fait en le mettant à sa tête.

Vacances.—Le monde des écoles est en plein mouvement, les fêtes succèdent aux fêtes, les vacances s'ouvrent et les établissements se ferment; parents, élèves, professeurs, personne ne songe à s'en plaindre.

Hier matin à 10 heures, l'Académie St-Joseph ouvrait ses portes à un public nombreux et élégant qui se pressait pour assister aux exercices de fin d'année de cet établissement, que l'on sait être toujours intéressants.

Le soir, à 5 h. 30, les élèves du Collège St-Isidore rendaient un excellent programme auquel figuraient de charmantes petites pièces, tandis qu'à 6 heures, au Couvent des Sœurs de la Merci et à l'Académie des Sts-Anges, les élèves se préparaient à briller devant un nombreux auditoire. Partout, on avait fait amples provisions de fleurs pour fêter les élèves qui ont valu à tant de parents, d'amis et de curieux, une si charmante soirée.

Arrestations.—Les agents ont arrêté hier soir à 11 h. 30, rue Dauphine, entre St-Louis et Toulouse, un nègre qui paraissait tenir à la main un objet brillant qui a attiré leur attention. C'était un bracelet en or que l'individu en question avait volé chez Mme D. Manero, rue du Canal No 552.

Un nommé Joe Walsh qui a été arrêté hier matin, entre 2 et 3 heures, pour avoir essayé de faire passer de la fausse monnaie, a été condamné à 20 jours de prison, faute d'avoir pu payer l'amende de $10 à laquelle il avait été condamné.

1ère Cour de Recorder.—Dans l'affaire du sergent Walsh contre le *Daily News* en diffamation, le recorder Murphy a rendu le jugement contre le demandeur. MM. J. G. Cosgrove et Jim Pratt ont été acquittés et MM. J. G. MacMahon, Peter Kiernan et Frank Waters renvoyés devant la cour criminelle sous caution de $500 chacun.

Affaires municipales. — Le maire a déclaré, à propos du *Police Bill* qui alloue à la police une somme que la ville ne saurait payer, qu'il ne nommera que le nombre d'agents dont il saura pouvoir payer les services.

Le commissaire des travaux publics a fait donner l'ordre à la Pittsburg Coal Company de rouvrir les rues Arabella, State et Nashville qui avaient été closes de barrières sans autorisation.

Le maire a reçu d'un des patients de la Louisiana Retreat, M. Sol. J. Hirsch, une lettre dans laquelle il prétend n'être pas fou et occuper une place qui pourrait être accordée à quelqu'un qui en aurait vraiment besoin.

Il affirme qu'après avoir subi l'examen légal, il a été interné parce qu'il avait la manie de *trop écrire*. C'est un droit qu'il se reconnaît et que personne ne peut lui contester; mais il trouve que pour remédier à ce défaut, il n'est pas nécessaire de l'enfermer dans un asile d'aliénés.

MM. Brittin, Brennan et Finlay, membres du Conseil, se sont rendus, hier matin, à Baton-Rouge pour s'occuper de certains bills qui concernent la ville.

Ecrasée.—Hier matin, à 8 h. 30 Mme Marie Kamper, âgée de 78 ans, en traversant la rue St. Charles en face la rue Washington a été écrasée par une locomotive de la ligne de Carrollton.

Le mécanicien nommé Edward Hickman s'est constitué prisonnier aussitôt après l'accident.

Pourquoi

Les Pilules d'Ayer sont-elles si renommées? C'est que, toujours dignes de confiance, comme médecine cathartique, elles ne laissent jamais de suites mauvaises. Elles sont purement végétales et entièrement exemptes de calomel ou de toute autre drogue dangereuse; et que le malade soit jeune ou vieux, elles peuvent être administrées hardiment.

Dans les États de l'Ouest et du Sud, où les désordres du foie sont si fréquents, les Pilules d'Ayer ont donné la preuve d'un inestimable bienfait. D. W. Baine, New-Berne, N. C., écrit: "J'ai souffert longtemps avec des maux d'estomac et du foie. J'essayai différents remèdes, mais n'en reçus aucun allégement jusqu'à ce que je commençasse à prendre des Pilules d'Ayer. Ces pilules me soulagèrent sur-le-champ. Je les pris pendant quelques mois et ma santé est complètement revenue."

Dans toute la Nouvelle Angleterre, après les maladies pulmonaires, les maladies de l'Estomac et des Intestins sont celles qui prévalent le plus.

La Dyspepsie

Et la Constipation sont presque universelles. M. Gallacher, chimiste-expert, de Roxbury, Mass., qui a longtemps souffert de la Dyspepsie, écrit:

"Un de mes amis me persuada d'essayer des Pilules d'Ayer, et après en avoir pris une boite, sans beaucoup de profit, j'étais disposé à ne plus en faire usage; quand il m'engagea à persévérer à les prendre, et avant d'avoir fini la seconde boite, je commençai à ressentir un soulagement. Je continuai à les prendre par intervalles, jusqu'à ce que j'eus fait usage de onze boites. Qu'il suffise de dire, que je suis maintenant bien portant et reconnaissant à votre chimie, qui dépasse la mienne."

La tête et l'estomac sont toujours en sympathie; de là la cause de la plupart de ces maux de tête douloureux, auxquels tant de personnes, spécialement les femmes, sont sujettes. Mme. Harriet A. Marble, de Poughkeepsie, N. Y., écrit que pendant des années elle était martyre du mal de tête, et jamais n'avait rien trouvé qui lui donna plus qu'un soulagement temporaire, jusqu'à ce qu'elle commençât à prendre des Pilules d'Ayer, et que depuis lors, elle jouit d'une santé parfaite.

Ayer's Pills,

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., États-Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.

Cercle de la Réforme.—Il est trop tard pour que nous puissions faire un rapport convenable de la jolie fête donnée hier soir par le Cercle de la Réforme; nous y reviendrons demain.

Déraillement.—Mercredi matin, à 3 h. 10, un train-poste du Louisville & Nashville a déraillé auprès du Bayou Hurricane, à seize milles au nord de Mobile. Cinq personnes ont été tuées, à savoir: le mécanicien John Morgan, de Mobile; Sam Williams, le chauffeur, de Montgomery; A. F. Davis, l'employé des postes, et deux vagabonds qui venaient, croit-on, de la Nlle Orléans et s'étaient hissés sur le train.

En outre, six personnes ont été blessées mais aucune grièvement. Le train a été mis en pièces et il a fallu plusieurs heures avant que la voie ait pu être rendue à la circulation. Le train de Louisville-Nashville qui devait arriver hier matin à 7:55 heures a subi un retard de quelques heures. La circulation est complètement rétablie.

Crescent City M. B. A.—Le dimanche 1er juillet aura lieu au Fort Espagnol un festival nocturne donné par la Crescent City M. B. A. Les trains marcheront toute la nuit. Prix du billet 25 cts.

Paragraphes.—La Compagnie du chemin de fer Poitevent et Favre a plus que jamais l'intention de construire un embranchement à leur ligne, allant à Mandeville par les bords du lac.

Pour construire cette ligne dont la longueur serait de 7 milles, la Compagnie ne demande que le droit de passage et l'abandon d'un terrain pour construire une gare. Cette voie sera affectée tout d'abord aux trains de marchandises mais les trains de voyageurs ne tarderont pas à y circuler étant donnée l'utilité d'une aussi rapide communication.

—Mercredi soir est arrivé en ville à bord du Steamboat E. J. Gay un nègre du nom de Valsin Baptiste qui souffrait de brûlures qu'il a reçues au dos et à la poitrine sur la plantation Soniat, paroisse Iberville.

Liste des passagers arrivés à New-York, le 24 juin, par "La Bretagne."

Mlle E. Anderson, M. Otto von Arnim, M. Albert Best, M. Bolsan, Mme Bolsan, M. Ch. T. Baroux, M. Luigi Bonanno, M. C. Brunner, M. L. Budell, M. Bradford, M. Bergfeld, M. Cebrian, Mme Cebrian, cinq enfants et quatre femmes de chambre, M. James W. Corning, Mme S. A. Chandler, Mlle A. Chandler, Mlle G. Connor, M. J. C. Cohen, M. A. C. Case, M. Etienne Caraty, M. C. C. Camarden, M. le marquis Ant. Carviani, Mlle Sophie Dordet, Mlle Duval, M. A. Denis, M. Neil B. Devenney, M. S. Delmue, M. Duran, M. F. Errico, M. le comte des Etangs, M. W. S. Finlay, M. C. A. Fawcett, M. Félix Fournier, Mlle Foord, M. Jesus Gutierrez, M. A. L. Guerin, Mme Graviar, Mme Eugène Germond, Mme Miller, Mlle Robb, Mme Salvador Garcia, M. P. C. Gori, Mme Gori et enfant, M. Klein Gerton, M. Gunther, M. Gonnet, M. L. Hirsch, Mme Hutter, M. Ed. Hollers, Mme Em. Haas et cinq enfants, M. G. P. A. Healey, Mme Howland, M. B. S. Howland, M. Héritaut, M. Hamel, M. J. C. Intel, Mme Nessa Knebel, Mme Knebel, M. J. C. Keelin, Mlle Laviaga, Mlle Laviaga, M. le colonel Larobe, Mme Larobe et femme de chambre, M. le comte de Locquenenille, Mme la comtesse de Locquenenille, M. Lambert, M. Lacour, Mlle Loomis, M. J. C. Mathews, Mme Mathews, M. Fred. Mahoudeau, M. S. Mayer, M. Joseph Maire, Mme Mealey, M. J. Meridan, Mme Laverne, W. Noyes, M. Henri Lange, M. Lallier du Coudray, Mme Lallier du Coudray, M. Viltard, M. J. Weill, M. F. Oppenheim, M. Ostheimer, Mgr Ignace Montes de Oca, M. Manuel David Menanchez, M. Ed. de Ovando, Mme Ovando et cinq enfants, M. L. Ovando, M. Ed. Ovando et deux femmes de chambre, Mme Osorio et enfant, M. Pfeiffer, M. D. T. Percy, M. Branlso Perez, M. Juge Routhin, Mlle A. Routhin, Mlle J. Routhin, Mlle Jul. Routhin, M. S. B. Robinson, M. A. Roger, M. l'abbé Ramos, Mlle Marie Renaud, M. E. M. Rathbone, Mme Dudley Smith et enfant, M. F. O. Smith, Mlle M. A. Smith, Mlle Simpson, M. F. C. Smith, Mme Smith, M. L. P. Skenner, M. Scherer, M. G. Saltzmann, M. M. Seckel, M. Isaac Sweepe, M. Alfred Smith, M. Schoessler, Mme Schoessler, M. Schneller, M. M. L. F. Schwartz, M. R. Sieffert, M. Stark, M. le Dr Julie Uricoechea, Mme Elise Ulrich, Mme Hulda Ulrich, M. Didier Vialleton, M. Ch. Veron, M. Francisco Vasquez, M. D. V. Warnock, M. J. Wight, Mme Wight, M. S. M. Wilson, M. Th. Werlimat, M. H. Wolff, Mlle Wotherspoon, Mme Wyeth et femme de chambre, M. Clarence Warden, Mme Warden, M. W. F. Warden, M. E. C. Warden et femme de chambre, M. A. Wolf, M. Wartenweiler, M. H. A. Wright, Mme Wallare, et 317 passagers de 3e classe.

Belgique.

Nos derniers journaux de France nous apportent les paroles dont s'est servi M. Beernaert, ministre des finances, de la Belgique, quand, à un banquet, il a remercié le ministre de France, M. Bourée, d'avoir porté la santé du roi et de la famille royale.

Il a constaté l'accueil sympathique fait au roi à l'Exposition, puis il a ajouté: "Je vous propose, messieurs, de boire à la santé du président de la République Française, ainsi qu'à la grande nation dont il est le chef, et à laquelle tant de liens et de souvenirs nous rattachent. La Belgique sait ce qu'elle doit à la France." (Applaudissements.)

Le ministre a insisté sur l'importance de l'Exposition, au point de vue des relations internationales, en présence des barrières que l'on relève.

Les affaires ne connaissent pas ces bornes. (Applaudissements répétés.)

Le roi a dit qu'il désirait, chaque jour, voir se resserrer la solidarité des peuples. Ces paroles répondent au désir de la nation. (Applaudissements.)

La Belgique, reconnaissante de l'honneur que la France lui a fait, sera largement représentée à l'Exposition de Paris. (Applaudissements prolongés.)

M. Carlier, délégué du gouvernement belge à l'Exposition de Paris en 1889, a terminé ainsi un discours: "Nous irons à Paris en toute confiance. Nous ne craindrons ni pour nos personnes ni pour notre drapeau, trop heureux d'associer les couleurs belges aux couleurs françaises, qui sont l'arc-en-ciel du progrès."

Dépêches particulières au *Temps*:

Bruxelles, 14 juin, 8 heures.

Douze détenus à la prison de Louvain, condamnés à la suite des troubles de mars 1886 dans le bassin de Charleroi et de Liège, vont être mis en liberté, à la condition de résider dans les localités qui leur seront désignées. Parmi eux se trouvent Falleur et Wagener, l'anarchiste de Liège.

Aux termes de la loi sur la libération conditionnelle, la commission administrative de la prison doit être consultée. C'est lundi que le ministre a demandé à cette commission son avis, et elle a tout de suite répondu favorablement.

Le séjour de Liège sera interdit à Wagener.

La Haye, 14 juin.

On annonce la mort du poète et critique d'art Vosmaer, auteur d'un ouvrage sur la *Vie et les Œuvres de Rembrandt* (la Haye, 1869).

M. Vosmaer, dans cet ouvrage qui a fait époque, a rectifié ou établi plusieurs points de la vie du peintre, et donné un catalogue chronologique de ses œuvres.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Les actions du Canal de Panama.

Paris, 28—La Bourse est fermée. Les actions de Panama ont haussé de 17 francs.

L'emprunt de Panama.

Paris, 27 juin.—On blâme M. de Lesseps d'avoir voulu émettre tout l'emprunt en une seule fois, au lieu d'en émettre une moitié, maintenant, et l'autre moitié, en décembre. Le syndicat qui s'est engagé à prendre un quart de l'emprunt, si le reste était absorbé, se trouve dégagé de sa parole, puisque les souscriptions n'ont atteint, que la moitié de l'emprunt.

Nouveau prêt à la Compagnie de Panama.

Paris, 28 juin.—Un syndicat a consenti à faire à la Compagnie de Panama, à condition que les bons non vendus, se montant à 30,000,000 de francs seraient déposés comme sécurité, un prêt d'un sixième de la valeur nominale des bons. Ils seront vendus, quand le syndicat le jugera convenable et le produit de la vente sera livré à la Cie., moins l'avance, les intérêts et un commission de 7 1½ francs par bon. On croit que la Compagnie pourra ainsi se dispenser de la nécessité de faire un appel d'argent pendant 18 mois.

Rente française.—Banque de France.

Paris, 28 juin—Le trois pour cent est coté à 82 francs 77 1½ centimes.

L'état hebdomadaire de la Banque de France indique une augmentation de 925,000 francs en or et 4,435,000 francs en argent.

Le commissaire Bigelow.

Bruxelles, 28 juin.—Le commissaire Bigelow a donné un banquet cette après-midi pour célébrer l'ouverture de la section Américaine à l'exhibition en cette ville.

Le juge Lambert Tree, ministre des Etats-Unis, a proposé un toast en l'honneur du roi Léopold, et le prince Chimay a répondu en portant un au président Cleveland.

M. Bigelow a répondu au dernier toast et a fait allusion aux grandes qualités déployées par les Belges et a remercié ceux-ci pour toutes les bontés et les facilités accordées aux exposants américains en cette ville.

Une émeute de fermiers.

Londres, 28—Une dépêche de Kronstadt, Transylvanie, dit qu'une émeute composée de 600 personnes a fait une attaque sur une commission légale qui était occupée à régler quelque différend entre petits fermiers et propriétaires, à 10 milles de Kronstadt. La commission s'est échappée avec difficulté. Un juge, un notaire, ont été blessés, un curieux a été tué.

A propos du discours de la Couronne. Les autorités municipales de Berlin froidement reçues.

Berlin, 27 juin.—Les adresses de la Chambre haute et de la Chambre basse, du Landtag, en réponse au discours du Trône, après les expressions de regret de la mort de l'Empereur Frédéric, ne consistent guère qu'en une paraphrase du discours de Guillaume.

Elles expriment la gratitude des représentants pour les promesses faites par l'empereur et elles lui donnent l'assurance de l'appui fidèle et inaltérable que les représentants donneront à la Couronne.

On parle de Herr Wedel Pressdorf comme devant être nommé maître de la maison royale.

Ses vues politiques sont à peu près celles de Herr Von Puttkamer. On dit que les autorités municipales de Berlin, dont quelques-unes ont les vues libérales en matière religieuse, ont été reçues froidement. L'Empereur leur a dit sèchement: "Faites que l'on construise plus d'églises à Berlin."

Effet du dernier discours de l'Empereur Guillaume.

Berlin, 28 juin.—L'ouverture de la Diète a eu un peu moins de solennité que celle du Reichstag. La chaleur était si intense, que le comte Bocholtz s'est évanoui. Le *National Zeitung* dit que le discours de l'Empereur rendra au pays une confiance entière, au début même du règne. Le peuple prussien, ajoute la feuille, éprouvera un véritable sentiment de reconnaissance pour l'Empereur qui a prononcé ce discours.

Les déclarations du comte Apponyi et Herr Tisza.

Pesth, 27 juin—La délégation a voté aujourd'hui un crédit pour l'armée de 47,000,000 de florins. Dans le cours des débats, le comte Apponyi a dit qu'en vue de l'état d'incertitude de l'Europe, l'alliance avec l'Allemagne était une grande sauvegarde, surtout après le discours de l'empereur Guillaume au Reichstag, discours qui a été si bien accueilli en Autriche; mais tout cela n'engage pas moins le pays à développer sa force armée. Si l'Autriche veut poursuivre une politique énergique, au dépit de l'état de ses finances, elle doit accorder au département de la guerre les ressources nécessaires. La résolution vent dire paix, tandis que la faiblesse et les concessions continuelles rendent la guerre certaine. (Applaudissements.)

Herr Tisza, premier ministre hongrois, a dit qu'il était du même avis; que le ton pacifique du discours de l'empereur, n'affranchissait pas la Hongrie de la nécessité de s'attacher de plus en plus à l'Allemagne et à l'illustre homme d'Etat qui gouverne l'Allemagne. (Applaudissements assourdissants.)

Banquet de la Société des Auteurs.

Londres, 28 juin—La Société des Auteurs, dont lord Tennyson est le président, a pris la résolution d'inviter M. James Russell Lowell et les autres auteurs américains résidant à Londres, à un banquet public, le 25 juillet prochain, en reconnaissance des efforts faits pour assurer la propriété littéraire.

Le Pape et la Presse de Rome.

Rome, 28 juin—Le *Francesa* dit que les paroles du Pape ne sont plus l'affirmation majestueuse du chef spirituel de l'Eglise; elles ressemblent plutôt aux cris du naufragé en détresse.

La *Riforma*: Le Pape sait fort bien que le gouvernement ne suit pas une politique de persécution, mais qu'il est toujours resté dans les limites de l'équité et de la justice. Le Pape réfute les accusations portées contre le gouvernement par ses propres organes.

Le Pape.

Rome, 28 juin.—Le Pape en recevant aujourd'hui l'Envoyé Allemand, a dit qu'il était très satisfait des allusions faites par l'Empereur Guillaume relativement aux relations entre l'Allemagne et l'Eglise.

Le point principal du second ressort du Pape relativement à l'Irlande, sera la neutralité absolue du Vatican dans la politique.

Les steamers Germania et Wisconsin.

Londres, 28 juin—Les steamers Germanic et Wisconsin, de New York, sont arrivés aujourd'hui à Queenstown.

Les Cortes.

Madrid, 28 juin.—Les Cortes ont rejeté par un vote de 134 contre 30, la proposition d'augmenter les droits sur les produits agricoles et les bestiaux étrangers.

Convention des chirurgiens de chemins de fer.

Chicago, 28 juin—Deux cents membres de l'Associations Nationale des chirurgiens de chemins de fer se sont assemblées, hier, en convention. Le but de cette convention était d'organiser l'association d'une façon permanente, ont été élus:

Président—Dr Jno. W Jackson, Mansas City;

1er vice-président—Dr Murphy, St-Paul.

2me vice-président—Dr J. B. Murdoch, Pittsburg.

3me vice-président—Dr A. W. Reednor, Massilon.

4me vice-président—Dr B. L. Hovey, Rochester.

Secrétaire—Dr B. C. Stemen H. Wayne.

Assistant secrétaire—D, J. H. Trussel, Alliance.

Secrétaire correspondant—Dr E. B, Lewis.

Trésorier—J. Harvey, Reed Mansfiel.

Autres inondations.

Hannibal, 28 juin—Depuis longtemps, on n'avait vu, dans nos parages, une pluie pareille à celle de mardi. Des récoltes ont été balayées, des ponts enlevés. Il y a des champs noyés qui ne l'avaient jamais été. Sur le Wabash, des maisons ont été abandonnées.

Sur le St-Louis, Keokuk et Northwestern, un pont qui avait été miné par les eaux, s'est écroulé sous un train qui le traversait; trois cars ont été brisés. Il a fallu abandonner les trains de fret et les voyageurs ont dû se réfugier dans les alentours.

WASHINGTON.

CONGRES.

Chambre.

Washington, 28 juin—Sur motion M. Mills, du Texas, Blount, de Georgie, a été élu président par intérim, en attendant le retour de M. Carlisle. La commission a été chargée d'en informer le Sénat. M. Craine, du Texas, a essayé de faire admettre les débats sur les améliorations de l'embouchure de la rivière Brasos, mais M. Rowville, d'Illinois, s'y est opposé.

La Chambre s'est alors constituée en comité général, M. Springer, Ills., président, et a discuté le bill du tarif.

Sénat.

Le Sénat a repris la discussion sur le bill des Ports et Rivières. Il s'agissait d'une réduction de $10,000, à effectuer les améliorations de la rivière Yadkin.

Washington, 28 juin.—M. Davis, du comité des Pensions a fait un rapport sur les pensions qui avaient été frappées de véto par le Président

Il a demandé qu'on ne tint pas compte de ces vétos. Le Sénat a ensuite voté l'impression de 5000 exemplaires de ces différents rapports. M. Faulker a déclaré que les membres démocrates n'avaient pas encore eu tous ces rapports sous les yeux. Ils sont restés en la possession du président. M. Allison a fait un rapport sur les allocations de l'armée. Puis, on s'est occupé une fois de plus des pêcheries.

Préparatifs pour la campagne démocratique.

Washington, 28 juin.—M. Wm. H. Barnum, président du comité national démocratique, est allé ce matin, à la Maison Blanche, et a eu une entrevue avec le Président, relativement à la direction de la campagne électorale du parti.

Le Président lui a présenté plusieurs noms, mais il est impossible pour le présent, de les connaître.

Notre reporter de la Presse Associée a vu M. Barnum, dans la soirée; celui-ci a dit qu'il ne pouvait pas encore livrer les noms à la publicité; mais pourrait le faire publier samedi soir; il allait ce soir même à New York et donnerait les noms des membres du comité dans cette ville. Il avait résolu de donner leurs noms à la Presse associée, pour que le public les connût.

Le général Sheridan.

Washington, D. C., 28 juin.—9 p. m.—Le général Shéridan est mieux depuis que le temps est devenu plus frais. Il a passé une bonne journée.

La pluie a empêché de transporter le général à bord du navire de guerre Swatara: on attendra pour cela que le temps soit plus favorable.

Signé: M. O'REILLY,
H. C. YARROW,
W. C. MATHEWS.

Comité National. M. Thurman.

Columbus, Ohio, 28 juin. — Les membres du Comité National démocratique ont notifié aujourd'hui l'ex-sénateur Allen G. Thurman, que la Convention l'avait choisi comme candidat aux fonctions de vice-Président des Etats-Unis.

Notification de sa nomination à M. Allen Thurman.

Columbus, Ohio, 28 juin—A l'Hon. Allan Thurman—Monsieur, c'est un bien agréable devoir pour notre comité de vous informer qu'au premier scrutin de la convention nationale démocratique, tenue récemment à St-Louis, et représentant tous les Etats et territoires de l'Union, réunis en vue d'élire tous les candidats à la présidence et à la vice-présidence, vous avez été élu à l'unanimité comme représentant de ce grand parti, aux augustes fonctions de vice-président des Etats-Unis.

En vous nommant ainsi, la démocratie s'est honorée en se lavant de l'accusation d'ingratitude qu'on lui reprochait et nous avons la ferme confiance qu'en novembre prochain, le peuple vous élira et vous enverra présider le corps le plus auguste du monde, le Sénat des Etats-Unis. Tout membre dévoué de l'Union, sans distinction de parti, se réjouira ainsi de voir conférer les plus hauts honneurs à un homme qui ont le type le plus élevé du citoyen américain. Nous vous présentons en même temps une copie exacte de la déclaration de principes adoptées par nous, sans discussion; nous vous prions en même temps d'agréer les assurances de notre profonde estime, et nous formons les vœux les plus ardents et les plus sincères pour votre bonheur et votre prospérité.

Signé:
PATRICK COLLINS,
Chairman, Massachusetts.
BASIL D. GORDON,
Secrétaire. Virginie
THOMAS S. PETTIT,
Assistant Secrétaire, Kentucky.
JOHN CALDWELL,
Alabama
WILSON HEMMINGWAY,
Arkansas.
WM. E. ENGLISH,
Californie.
CASSIMIRO BARELE,
Colorado.
WM H. BARNUM,
Connecticutt.
T. R. COCHRAN,
Delaware.
D. B. CROFT,
Florida.
JOHN TRIPLETT,
Géorgie.
JAS W. CONDUITT,
Indiana.
W. W. BALDWIN,
Iowa.
S. F. NEELY,
Kansas.
CHARLES D. JACOB,
Kentucky.

Le morning Post et le président Cleveland.

Londres, 27 juin—Le *Morning Post* dit: La conduite du président Cleveland a pleinement justifié la confiance de ceux qui l'ont nommé. S'il est réélu, il fera un président comme on n'en a pas encore vu, depuis la guerre civile.

Pluies torrentielles—Inondations.

Chicago, 28 juin—Une dépêche du "Central et Eastern Illinois" dit qu'il est tombé une pluie extraordinaire. Aussi les chemins sont-ils dans un très mauvais état. Les chemins de fer ont de la peine à faire leur service; dans beaucoup d'endroits, tous les champs d'avoine et de maïs sont ruinés.

A Tuscola, on a eu la plus effroyable inondation dont on se souvienne depuis 1875. Alors, il y a eu entre 10,000 et 15,000 acres de maïs inondés. Plus d'une douzaine de familles ont été chassées de leurs demeures par les hautes eaux. La pluie commence et l'on craint d'autres désastres.

Incendie.

El Paso, Tex. 28,—L'entrepôt mexicain préposé au frêt et les bâtisses adjacentes à Paso del Norte ont été détruits hier soir par un incendie.

Environ 70 wagons pour le frêt ont été brûlés et une quantité considérable de marchandises. La perte est évaluée à $200,000.

Suisse.

Nous extrayons le passage suivant d'une lettre adressée, de Genève, à la *République Française*:

Nous n'avons jamais cessé de considérer la petite ligue qui nous soude au réseau des voies savoisiennes autrement que comme un premier pas vers quelque chose de plus important. Ce n'est un mystère pour personne que le tunnel du Gothard a détourné de la France un mouvement d'affaires considérable. Mais la France est encore à temps pour réparer le mal si elle crée une ligne directe entre Paris et l'Italie, qui deviendrait par la force des choses une artère internationale de premier ordre. Les obstacles apportés récemment par le gouvernement allemand au transit à travers l'Alsace donnent à cette question un intérêt tout nouveau.

Il faudra percer les Alpes dans notre voisinage, ainsi que le Jura, qui ne peut être traversé avec avantage qu'au-dessus de Genève, à la Faucille (dans le pays de Gex) où Napoléon avait construit une de ses grandes routes stratégiques.

Un comité d'études s'est constitué chez nous pour le percement du tunnel de la Faucille, auquel nous croyons et qui devra s'exécuter un peu plus tôt un peu plus tard. Or, dans cette éventualité, Genève deviendrait le centre d'une grande artère internationale qui nourrirait tout le réseau attenant. Je lis à ce sujet, dans une de nos feuilles locales, le *Radical-Libéral*, les lignes suivantes, qui expriment très exactement nos préoccupations et nos espérances:

"La France est à la fois une grande productrice et une grande consommatrice. La concurrence allemande ne peut tenir contre elle que favorisée par le bon marché de ses transports et la multiplication de ses voies les plus directes avec les pays étrangers. La France, qui s'est laissé devancer sur le marché général jusqu'à ce jour, peut reconquérir sa position en faisant de son côté ce que l'Allemagne a fait du sien. Elle trouvera dans Genève un entrepôt d'autant plus sûr qu'il sera en pays neutre, et éloigné suffisamment de la frontière allemande."

Le Conseil fédéral a autorisé la mise en exploitation de la ligne du chemin de fer électrique Vevey-Montreux-Chillon, premier tronçon de la ligne du Brunig-Brienz-Meiringen-Alpnachstad.

Angleterre.

Les amiraux anglais font actuellement d'énormes préparatifs en vue d'un grand exercice de mobilisation de la flotte anglaise, qui aurait lieu dans les premiers jours du mois prochain. Tous les navires de guerre disponibles dans les ports britanniques vont être armés, et les dispositions sont prises de telle sorte que le personnel sera embarqué quelques heures après que l'amirauté aura donné l'ordre de mobiliser. De plus, cinq steamers classés parmi les croiseurs auxiliaires prendront part aux exercices des escadres qui vont être formées, car la mobilisation sera suivie d'une concentration et de grandes manœuvres dans le genre de celles qui ont eu lieu l'an dernier.

Le cardinal Manning a fait lire, dans tout son diocèse, un mandement où il résume les progrès du catholicisme en Angleterre depuis le rétablissement de la hiérarchie.

"Dans l'espace de vingt ans, dit-il, à Londres seulement, vingt missions nouvelles ont été fondées, sans compter seize ou dix-sept chapelles servies à distance. La plupart ont commencé dans une grande pauvreté et ne pouvaient faire vivre leur prêtre.... Nous ne pouvons assez dire avec quel zèle et quelle abnégation nos prêtres ont travaillé dans la pauvreté, se privant pour leurs écoles et pour leurs pauvres, et, malgré cela, satisfaits et contents."

Le cardinal termine en disant que, de toutes les œuvres agréables à Dieu, la meilleure est la formation d'un prêtre, "cet instrument divin pour le salut d'une multitude d'âmes."

Dans un banquet qui lui était offert par la Presse, lord Napier, en portant un toast à l'armée et à la marine, a déclaré que, pour assurer la défense du pays, il fallait augmenter les forces maritimes de 30,000 matelots.

Les journaux de Londres racontent que l'on a apporté hier à un grand horloger de cette ville la cuvette d'une montre en or, No 28,739, qu'il a reconnu appartenir à une montre faite pour l'impératrice Eugénie, en avril 1878, et destinée à son fils, le prince impérial.

Elle porte un N couronné: elle est légèrement bossuée et a été achetée à un Zoulou, il y a six ans, à Kimberley, en Afrique.

Par ces temps de duels, il ne semble pas inopportun de rappeler les principes d'un petit-fils du chevalier de Saint-Georges en matière de combat:

—Si vous voulez tuer votre homme, disait-il, restez immobile; attendez qu'il se fende, alors tendez le bras et le tour est joué.

—Et si on veut seulement le blesser? lui demanda-t-on.

—Oh! alors, c'est différent. Vous posez votre épée à terre et, vous placant devant votre homme, vous l'appelez polisson. Ça ne peut pas manquer de le blesser.

L'EAU DE LA SOURCE DE LA PENSION GONTHIER, A COVINGTON, LNE. — M. Léon Bolandard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. GONTHIER, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport:

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants:

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium: 263 mmgs. par gallon. (263 milligrammes).

L'oxide ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette composition paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer.

Je crois, d'après la composition ci-dessus énoncée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents:

1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive;
2. Les 263 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un laxatif faible;
3. L'acide crénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Bolandard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut fourneau) des Etats-Unis—celui des MM. Cornege Brothers & Co., à Braddock, Allegbany County, près Pittsburgh, Pennsylvanie. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat:

"27 août 1884.

"Par suite du mauvais état des affaires et, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés, nous avons, à notre grand regret, été forcés de nous dispenser des services de M. Léon Bolandard, attaché au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."

M. Bolandard était recommandé par M. Joseph Albrecht, ci-devant chimiste à la Monnaie de la Nlle Orléans.

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1888.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 10 juin 1888 jusqu'au 25 février 1889, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

LE VRAI DANS L'ART ET LA LITTÉRATURE.

Pour les hommes:

ULLOA, AUBRY, O'REILLY: LEUR RÔLE DANS L'HISTOIRE DE LA LOUISIANE; ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE DU PAYS A LEUR ÉPOQUE.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 22,232—Division C.—Edward Lilienthal vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers de Edward Lilienthal insolvable dans cette affaire, soit tenue devant John Bendernagel, notaire en cette ville, le lundi, deuxième jour de juillet, 1888, à 11 heures a. m., pour élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises.
Nouvelle-Orléans, 30 mai 1888.
Signé, F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
31 mai—

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.		Départ.	
No 3 Lim. Ex.	7:55 am	No 4 Fast Mail	7:00am
No 5 Coast	9:05 am	No 6 Coast	3 40 pm
No 1 Fast Mail	7:20 pm	No 2 Lim. Ex.	3:00 pm
No 7 Sund Exc.	9:25pm	No 8 Sund. Exc.	7:25 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen.	11:00 pm	No 2 Passen.	9:10 am
No 3 Chic. and N. O. Lim.	9:20 am	No 4 St-Louis and Chic. Ex.	5 30 pm
Sunday Ex.	8:45 pm	Sunday Ex.	7:30am

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 Ex.	6:20 pm	No 51 Ex.	9:20 am
No 54 B. R. Local	10.00 am	No 53 B. R. Local	4 00 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited.	9:30 am	No 2 Limited.	5:00 pm
No 5 Fast line	6:30 am	No 6 Fast line	9:00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1	9:00 am	No. 2	5:00 pm
No. 3	6:25 pm	No. 4	8:00 am
No. 5	10:00 am	No. 6	3:45 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, ATLANTIC SYSTEM, MORGAN LINE.

No 19 Califor.	4:00 pm	No 20 Califor.	10 45 am
No 17 Local	7:45 am	No 18 Local	7.20 pm

NEW ORLEANS AND GULF ROAD.

Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a.m. 4:00 p.m., 4 50 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache: 6:30 a.m., 5:00 p.m.
Dimanches seulement—10:10 a.m., 8:10 pm	Shell Beach—9:30 am. Dimanches seulement—6:00am., 4:00pm

EAST LOUISIANA R. R.
ABITA SPRINGS, COVINGTON.
Le dimanche.

Arrivée	7:25 pm	Départ	7 30 am
		Le mercredi	7 50 am

Tous les jours excepté le dimanche et le mercredi
Arrivée 8.30 am | Départ 4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 29 JUIN 1888

Point Houma—MABEL COMEAUX, à 12 M
Bayou Sara—E.J. GAY, à 5 P M
Quarantine Station—NEPTUNE, à 11 A M
Bas du fleuve—MAUD E FISH, à 11 A M

SAMEDI, 30 JUIN 1888

St-Louis—CITY OF BATON ROUGE, à 5 P M
Greenville—T. P. LEATHERS, à 5 P M
Rivière Rouge—JOHN D. SCULLY, à 5 P M
Bayou Goula—DANUBE, à 12 M
Bayou Lafourche—WHISPER, à 5 P M
Bayou Têche—TECHE, à 5 P M
Bayou Des Glaizes—HORNET, à 5 P M
Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 P M
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 12 M
Port Eads—GRACE PITT, à 9 A M

U. S. SIGNAL OFFICE.

28 juin 1888 { 1 P. M. Temps, local. 2 P. M. Temps, méridien.

Hauteur des Eaux.

Augusta	......	Nashville Tenn	3.0
Cairo, Ill.	25.0	Nlle Orléans	10 8
Cincinnati, O.	6.8	Omaha, Neb.	15 0
Davenport, Ia.	9.5	Pittsburg, Pe.	5.4
Keokuk, Iowa.	9 4	Shreveport, Le.	19.3
La Crosse, Wis.	10.5	St-Louis, Mo.	26 0
Leavenworth, K	17.6	St-Paul, Minn.	6.7
Louisville, Ky.	4.2	Vicksburg	29.0
Memphis, Tenn	20.7	Yankton	......

Fleuve et rivières

Memphis, 28 juin—Le fleuve a baissé de 2 pouces. Temps clair et agréable. Arrivés, Granite State de Cincinnati à 1 p m. Départ: Coahoma pour Arkansas City à 5 p m.

Cairo, 28 juin—Le fleuve a 25 pieds et monte. Temps beau et frais. Arrivés, John Gilbert de St-Louis à 3 p m; City of St-Louis de la Nlle Orléans à 6 p m; City of New Orleans de St-Louis à 6 p m. Départs, John Gilbert pour la rivière Tennessee à 4 p m; City of St-Louis pour St-Louis à 8 p m.

Cincinnati, 28 juin—La rivière a 6 pieds 10 pouces et monte. Temps plus frais et couvert.

Louisville, 28 juin—La rivière est stationnaire—4 pieds 2 pouces dans le canal, 1 pied 11 pouces aux chutes. Arrivé, Buckeye State de Départ, Buckeye State pour Memphis.

Les Passes.

Port Eads, 28 juin, 6 p m.—Vent du sud-ouest. Pas d'arrivages.

Départs, steamship Eppleter pour Liverpool, Dupuy de Lome pour le Havre via Anvers.

Marchés.

Paris, 28 juin.—Les rentes 3 pour cent 82 francs 27 1½c

Havane, 28 juin—Or espagnol 234 à 234 1¼. Sucre ferme. Change faible.

Liverpool, 28 juin—Coton—Ferme et en bonne demande.

Ventes 12.000 balles, dont 2000 pour l'exportation et la spéculation et 9,200 balles coton américain.

New-York, 28 juin—Coton calme. Middling Uplands 10 5/16. Orleans 10 3/16. Ventes 134 balles.

Futurs—stables à la clôture.

Livraison en juin 10.05; juillet 10 05; août 10 14; septembre 9.86; octobre 9.57; novembre 9.48; décembre 9.49; janvier 9.56; février 9.68; mars 9.71; avril 9.79; mai 9.87.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 28 JUIN 1888.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship (ang) Mariner Black, Liverpool.
Barquentine (esp) Alena, Riera, Barcelone.

ARRIVES.

BATEAUX A VAPEUR.

Ed J Gay, Mélançon, Bayou Sara.
Assumption, Dodd, Lockport.
Danube, Wood, Bayou Goula.
Grace Pitt, Kouns, Bas du Fleuve.
Maud M. Fish, Cauton, Bas du Fleuve.
T P Leathers, Leathers, Vicksburg.
City of Baton Rouge, Bixby, St-Louis.
Mabel Comeaux, Comeaux, Pointe Houmas.
Neptune, Taylor, Bas du fleuve.
Hornet, Creath, Junction.
Louise, Rivière Amite.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Mariner—3524 pièces bois de pin 641 pièces bois de chêne 575 pièces bois 10.500 douves en chêne et cargaison en transit.

BARCELONNE—par barquentine Alena—58.200 douves.

Arrivages de produits.

BAYOU SARA—par steamer Ed J Gay—19 sacs ris brut et fret assorti.

LOCKPORT—par steamer Assumption—69 barils sucre 31 barils riz 110 sacs ris brut et fret assorti.

BAYOU GOULA—par steamer Danube—100 barils sucre 85 barils melasse 190 sacs ris brut et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Grace Pitt—68 barils sucre 17 barils ris et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Maud M Fish—Fret assorti.

VICKSBURG—par steamer T P Leathers—93 balles coton 2737 sacs graine coton 5702 douves et fret assorti.

ST-LOUIS—par steamer City of Baton Rouge—29 balles coton et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—2 barils ris et fret assorti.

JUNCTION—par steamer Hornet—90 sacs graine coton et fret assorti.

PTE HOUMAS—par steamer Mabel Comeaux—Fret assorti.

RIVIERE AMITE—par steamer Louise—3 balles coton.

Par les chemins de fer.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—Fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—15 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—3 wagons tourteaux 4 wagons boucts tabac et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—4 balles coton 1850 sacs sucre 316 caisses vin 48 barils vin 1 baril melasse et fret assorti.

N. ORLEANS AND NORTHEASTERN RR—343 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE R R—Fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Barque H. L. Routh, Kirby......en char. 4 juin
Goélette Lizzie, Dandy.......expédiée 17 juin
Steamship New Orleans, Halsey...parti 23 juin
Steamship El Monte, Hawthorne..parti 23 juin
Steamship El Paso, Quick.........parti 27 juin

LIVERPOOL.

Steamship Statesman, Edgar.........parti 12 mai
Steamship Bernard Hall, Alexander..par. 19 mai
Steamship Costa Rican, Watson......parti 24 mai
Steamship Jamaican, Coward.........parti 26 mai
Steamship Floridian, Winder........parti 17 juin
Steamship Discoverer, Hughes.......parti 16 juin

LONDRES.

Steamship City of Lincoln, Frye....parti 4 juin
Steamship Federation, Pinkham......parti 7 juin

SHIELDS, ANG.

Steamship City of Lincoln, Frye.....parti 9 juin

SWANSEA

Steamship Federation, Pinkham......parti 12 juin

ANVERS

Steamship Marseille, Mollière......parti 11 juin

BORDEAUX.

Steamship Marseille, Mollière......parti 16 juin

HAMBOURG.

Navire Stephan, Merzenich.........parti 20 avril

PALERME

Steamship Starlight, Hindle.......parti 11 juin

CADIX.

Barque San Michell, Ambrosano..partie 1er mai

HAVANE.

Barque Teresa Figueras...........partie 16 juin

RIO DE JANEIRO.

Steamship Pascal, ...en charg. 20 juin

VERA CRUZ

Steamship Alava, Albonigas........parti 21 juin

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Aransas		Alger
Chalmette	New York	Alger
Clintonia	Gênes	rue 6e
Dupuy de Lome	Havre, etc	4e dist. 42
Explorer	Liverpool	Pic Tier
Excelsior	New York	Alger
Engineer	Liverpool	2e dist. 10
Emiliano	Liverpool	Southport
Gussie	Bluefields	1er dist. 15
Hutchinson	Havane	Alger
Jos Oteri, Jr	Truxillo	1er dist. 15
Louisiana	New York	2e dist. 8
Mariner	Liverpool	Gretna
Morgan	Havane	Alger
Miranda	Belise	1er dist. 14
New York	New York	Alger
Professor	Liverpool	Pic Tier
Professor Morse	Hondura	Alger
Stroma	Truxillo	1er dist. 15
Whitney	Vera Cruz	Alger
Wanderer	Belise	Pic Tier
West Indian	Liverpool	1er dist. 21

NAVIRES.

City of Montreal	Lisbonne	rue 5e

BARQUES

Alina	Barcelone	rue 8e

Pineda & Willey	Apalachicola	1er dist. 69
Victor		rue 8e

GOELETTES.

Cefalu	Ruatan	1er dist. 15
R B Locke	....	2e dist. 17
Revalist	....	1er dist. 15

LA QUARANTAINE.

Proclamation Annuelle.

DÉPARTEMENT EXÉCUTIF, Etat de la Louisiane.

Attendu que le 29 mars, A. D. 1888, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a requis l'Exécutif de cet Etat à émettre sa Proclamation de Quarantaine, et lui en a indiqué les règlements;

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et baggages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE—Navires venant de ports que l'on sait infectés

QUATRIEME CLASSE—Navires qui, de quelque port qu'ils viennent, sont infectés: c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire supérieure, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront, après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de CINQ (5) JOURS PLEINS, à partir de l'heure de leur arrivée à la Quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

La détention de cinq jours ci-donnée ci-dessus s'appliquera à tous les ports du Golfe du Mexique et de la mer des Caraïbes, mais non aux navires venant de ports au Sud de l'Equateur dont la période de détention sera de TROIS (3) JOURS.

Tous navires venant de la Méditerranée ou d'autres ports, connus pour être infectés de choléra ou soupçonnés de l'être, ou qui peuvent le devenir plus tard, seront soumis à la sanitation maritime et telle détention que pourra fixer le Bureau de Santé

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets ou les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection.

Conformément à la loi, et d'après la suggestion du dit Bureau de Santé, moi, SAMUEL D. McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, je publie ma proclamation ordonnant que la quarantaine simplement pour l'inspection et la désinfection des navires, soit mise en vigueur à partir du VINGT-NEUVIÈME JOUR D'AVRIL 1888, jusqu'au 1er JUIN 1888, à moins que le Bureau de Santé de l'Etat ne suggère qu'il en soit autrement. A partir de cette date, tous navires partant sous le coup de la quarantaine seront détenus ainsi qu'il est pourvu plus loin.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations de l'Etat, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements ci-dessus, et le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans sera tenu de procéder énergiquement contre toute violation des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

(SCEAU) En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et y fait joindre le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 4me jour d'avril, de l'an de N.-S. mil huit cent quatre-vingt-huit.

S. D. McENERY.
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane
Pour le Gouverneur:
OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et Passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires, les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des règlements de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention:

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tous sofas, tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en osier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agent et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capable de s'endommager, par l'eau en cas de nécessité d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une fixture délicate car ils auraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se pourra, être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les navires portant des cargaisons de fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement ladite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention ainsi que les frais de désinfection, etc.

7 avril—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur, formant l'encoignure des rues Milan et Perrier, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Berlin et Prytanée, avec bâtisses et améliorations.

Walter D. Denegre vs H. J. Andrus.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,182—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Prytanée et Perrier, désigné comme lot numéro seize (16), dans l'ilet No 53, sur un certain plan dressé par A. S. Phelps, voyer, en date du 15 février 1849 et déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire pour la paroisse Jefferson. Le dit lot de terre No 16 touche au lot No 15 et mesure 30 pieds de face à la rue Milan, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le dit lot No 16 forme l'encoignure des rues Milan et Perrier, étant la même propriété acquise par le défendeur de John F. Lowe, par acte passé pardevant Alphonse V. Philips, notaire en cette ville, le 27 avril, 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 juin—12,19,26—juil 3,10,14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Eugène Lacoste vs. Henry Alcard.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 24,326—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, St-Louis et Toulouse, mesurant, en mesure américaine, vingt-cinq pieds de face à la rue des Remparts sur cent vingt-huit pieds onze pouces et demi de profondeur; ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 juin—26 juil 3 10 17 24 28

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIle de District pour la paroisse d'Orléans—Chas F. Roeling vs. ses créanciers—No 24,183 Division C—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire Chas F. Roeling soit convoquée et tenue pardevant F. B. Earhart, notaire en cette ville, No 26 Commercial Place, le samedi, 30me jour de juin 1888, à 11 heures A. M., pour prendre en considération et délibérer sur la demande du dit pétitionnaire pour un répit, et que toutes procédures contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues et que Ernest Marel, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nlle-Orléans, 25 mai 1888.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
27mai—3f au 30 juin

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Camp Spring Mill Co. vs. William C. Stratton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 23,540—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, des propriétés ci après décrites, à savoir—

Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et tout ce qui y appartient situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance (anciennement Live Oak), Bellecastle et Dufossat, et désignés comme lots Nos Un, Deux, Trois, Vingt-sept et Vingt-huit de l'ilet No Vingt quatre sur un plan dressé par W. Forshey, voyer, et déposé au bureau de C. C. Ladreyère, ex-notaire en cette ville, comme plan No Neuf. Les dits lots Nos Un, Deux et Trois sont contigus l'un à l'autre et mesurent chaque en mesure américaine trente pieds de face à la rue Live Oak, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le dit lot numéro un formant l'encoignure des rues Live Oak et Bellecastle, et les dits lots numéros vingt-sept et vingt-huit sont contigus l'un à l'autre, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Bellecastle sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 juin—19 26—3 10 14 21 juil

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DANS L'AFFAIRE DE LA

Liverpool and London and Globe Insurance Company

vs.

La Compagnie d'assurances Hope

De la Nouvelle-Orléans.

No 11,700—Cour de Circuit des Etats-Unis et District Est de la Louisiane.

Vente par le Receveur de

Propriétés de ville et d'habitations de valeur,

La "Chase" Cotton Yard and Fickery Property,

Adjacent la New Orleans Water Works, formant les coins des rues New Levee, Tchoupitoulas et Orange.

Vis-à-vis la Presse à coton Memphis et du dépôt de charbon de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

—Et—

Près de la Louisiana Electric Light and Power Company's Plant, et le River Front and Belt Railroad.

Un emplacement de valeur pour un vaste commerce ou une entreprise manufacturières. Aussi, des

Habitations de choix dans les paroisses Rapides et St-Martin.

—Et—

Terrain pour bâtir dans la ville d'Alexandrie, Lne.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St. Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à l'enchère publique, conformément à un décret de l'Hon. E. C. Billings, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis d'Amérique et du District Est de la Louisiane, signé le 7me jour de juin 1888, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes qui y appartiennent, situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 39, borné par les rues Tchoupitoulas, Orange, Levée et Richard, mesurés comme suit:

Le lot No 1 mesure 63 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 83 pieds 5 pouces de profondeur et de face à la rue Orange, la même profondeur sur la ligne le divisant de la propriété de la New Orleans Water Works Company sur 63 pieds 11 pouces 7 lignes le divisant du lot No 2.

Le lot No 2 mesure 300 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Orange, 300 pieds 6 pouces 2 lignes sur la ligne le divisant de la propriété de la New Orleans Water Works Company, sur 63 pieds 11 pouces 7 lignes de face à la rue Nouvelle Levée.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en deux spacieux hangars en briques couverts en ardoises, servant à emmagasiner et compresser le coton.

Les installations, presse, etc., appartenant à la bâtisse, peuvent être achetées par conditions privées, mais ne seront pas compris dans la vente réelle.

Pour affaires de pickery ou presse à coton, la localité est une des meilleures de la ville, étant adjacente aux plus grandes presses et à l'exportation. Elle est spécialement recommandée à ceux cherchant un emplacement de premier ordre.

2° Une certaine étendue de terre ou habitation, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, située dans la paroisse Rapides, Etat de la Louisiane, sur la rive gauche inférieure du Bayou Bœuf, et bornée par l'habitation anciennement connue comme la "Compton Lower Place," et plus bas par une petite étendue de terre, maintenant ou anciennement appartenant à la succession de Winder Crouch, et les terres de R. L. Tanner, et contenant, plus ou moins, 2212 (deux mille deux cent douze) acres. L'habitation ci-dessus décrite est située dans la partie inférieure de la paroisse Rapides, près du village de Cheneyville, étant une grande et désirable étendue de terre avec à peu près 700 acres défrichés. Elle a une bonne résidence, quelque 14 cabanes et un vieux moulin, tout en bon état. La terre boisée est une forêt magnifique de cypre et de frêne

3° Une certaine étendue de terre ou plantation, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans la paroisse St-Martin, Etat de la Louisiane, sur ou près du lac Catahoula, contenant mille acres plus ou moins. Elle est bornée au nord par des terres ayant appartenu à Vinson et Marsist, au sud par des terres appartenant à la succession de John H. Thomas ou par des terres appartenant à ses héritiers.

La propriété ci-dessus décrite est située à environ 7 milles du village de St-Martinville, dans une section la plus pittoresque de l'Etat. Il y a environ 50 acres défrichés et la balance richement boisée.

Terrain pour bâtir dans la ville d'Alexandrie, Le.

4° Un certain morceau ou partie de terre, situé dans la ville d'Alexandrie, paroisse Rapides, Etat de la Louisiane, et désigné sur le plan de la dite ville comme partie du lot No 3, et lot No 21, et mesurant 76 pieds 8 pouces de face à la rue Washington, sur une façade de 106 pieds 8 pouces à la rue Quatrième.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs déposeront 6 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et payeront en sus de leurs enchères toutes les taxes qui pourraient être dues et exigibles sur la propriété vendue.

Actes de ventes pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 juin—16,23,30—juil 7,14,21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de A. Q. Kennett—No 23,630.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Propriété commerciale de choix, faisant face aux rues Delta et Front, entre Canal et Gravier,

En face du débarcadère des paquebots de la côte du premier district, et touchant aux grandes maisons commerciales de E. Conery & Son, Jesse K. Bell, A. & B. Brewing Association.

La propriété est admirablement située pour le commerce des épiceries (grocery) et des fournitures de navires.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., G. G. Friedrichs, encanteur— bureau, No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 14 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St-Charles, Nlle-Orléans, il sera vendu à l'encan conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile, Division B, en date du 7 juin 1888, rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui y sont attachés, ou qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 1, A, borné par les rues Canal, Gravier, Delta et Front, désigné comme le lot No 7, sur un plan de Louis H. Pilié, ancien voyer de ville, en date du 21 mai 1866, déposé en l'étude de W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, conformément au dit plan; le dit lot mesure 25 pieds de face sur chacune des dites rues Delta et Front, sur une profondeur entre lignes parallèles de 197 pieds 8 pouces.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant en un magasin en briques à trois étages solidement bâti, désigné par les Nos 11 rue Delta et 10 rue Front, et connu comme la maison populaire de l'ancienne raison sociale Kennett et Huey, (épicerie et fourniture de navires), il touche aux maisons d'affaires de Jesse K. Bell, MM. E. Conery & Son, A. & B. Brewing Assoc ation, et est immédiatement opposé au 1er District Steam Packet Landing, est à proximité du chemin de fer Morgan N. O. & T. C. La location est une des plus désirables sur la levée et digne de l'attention des personnes désireuses d'une propriété d'affaire, soit pour occupation ou soit pour un placement sûr et positif. La propriété est en bon état et présente une bonne apparence.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le crédit à un et deux ans pour des billets garantis spécialement par privilège de vendeur, portant intérêt de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuites pour en forcer le paiement; il sera, en outre, tenu d'assurer la propriété pour plus que la portion à crédit jusqu'au paiement final; il assumera en outre du prix de vente, le paiement des taxes dues et exigibles en 1888; il fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
9 juin—9 16 23 30 juil 7 14

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 24,277—Division A—Isaac K. Levy & Son vs. leurs créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires, la raison sociale de Isaac K. Levy & Son et Isaac K. Levy et Charles L. Levy, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit convoquée et tenue pardevant William R. Kerr, notaire, à son bureau, No 28 rue Carondelet, en cette ville, le LUNDI, 23ème jour de juillet 1888, à 11 heures a. m., dans le but de considérer et décider sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit, et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les pétitionnaires aussi bien que contre les biens des dits pétitionnaires seront suspendues, et que Sam. Henderson Jr., Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 19 juin 1888.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
20 juin—3f au 23 juil

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

AVEC UNE

ÉDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 RUE DE CHARTRES

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12
Six mois	6
Trois mois	3
Un mois	1

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3
Six mois	1 5
Quatre mois	1 0
Un mois	2

On s'abonne à la semaine auprès des porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS

73.....CHARTRES.....73